



## AVIS D'ABATTAGE D'ARBRE(S)

La Municipalité de Moudon, conformément à l'article 4 du règlement communal sur la protection des arbres, soumet à l'enquête publique locale

du 30 avril au 19 mai 2019

la demande d'abattage suivante :

Propriétaire :	Commune de Moudon Case postale 43 1510 MOUDON
Parcelle :	Chalet Blanc – Parcelle 526
Arbres à abattre:	1 pommier
Compensation :	1 de même essence

Les éventuelles remarques ou oppositions doivent être adressées à la Municipalité d'ici au 19 mai 2019

LA MUNICIPALITE

Moudon, le 29 avril 2019